

SAVE THE CHILDREN (UK)
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MDRP Special Project Grant (TF052337)
Appui à la démobilisation et à la réintégration communautaire des enfants soldats

Rapport intérimaire Juin – Décembre / 2003

I. CONTEXTE

Pendant cette période, on a vécu une impression de décrispation sur le plan politique en général, ce qui a permis une légère avancée dans le Développement du Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (PNDDR) des combattants y compris des enfants associés aux forces et groupes armés (EAFGA)

Cette impression de décrispation peut se résumer aux points suivants :

- l'installation officielle du CTPC (Comité Technique de Planification et de Coordination) qui est la contrepartie gouvernementale dans le processus de développement du PNDDR
- La nomination et l'affectation des commandants des régions militaires en provinces, ce qui a permis d'avoir au moins en provinces des interlocuteurs sur la question des enfants associés aux forces et groupes armés.
- La sortie des certains groupes armés et leur enrôlement dans l'armée nationale congolaise (cas du Maniema en décembre 2003 surtout),...

Il est clair qu'il se développe deux vitesses dans la mise en place du programme. D'une part le développement du PNDDR semble toujours prendre du temps au niveau national ; et d'autre part le besoin de disposer déjà d'un cadre opérationnel au niveau du terrain demeure une des grandes priorités actuellement. La structure CTPC jusqu'à l'heure actuelle est déjà opérationnelle mais ne dispose pas toujours de décision à certaines préoccupations urgentes du sous-groupe enfants. La structure étant interministérielle, le répondant direct par rapport à toutes les questions liées aux enfants semble ne pas encore bien identifié. Par exemple, la question des 'attestations de sortie' ou 'ordre de démobilisation' a pris du temps de telle façon qu'il est de fois difficile d'identifier le ministère de tutelle : démobilisation et anciens combattants, intérieur, armée, autorité politique ou militaire provinciale... Il est essentiel que cette question soit réglée dans les meilleurs délais. Il existe aujourd'hui des douzaines – sinon des centaines – des enfants sortis des forces armées qui attendent ce document avant d'être réintégrés.

On remarque le progrès réalisé au niveau des travaux dans le sous-groupe de travail par rapport au développement du cadre opérationnel. Sous la coordination de l'UNICEF, la répartition des travaux dans quatre groupes techniques (CTO, Réintégration, Documentation et Formation) a permis aux membres de ce sous-groupe de travail à aborder de façon directe les aspects techniques liés au développement du cadre opérationnel intérimaire du PNDDR et à produire des résultats plus concrets répondant aux besoins du programme. Ceci a conduit à la production d'une première proposition du cadre opérationnel qui sera soumis prochainement au CTPC pour approbation.

La série des visites importante enregistrée au courant de cette période tant par des personnes ressources de SC (UK) que des autres partenaires d'autres agences (IRC, UNICEF,...), a contribué aussi aux discussions et développement du cadre opérationnel intérimaire et au lancement des autres programmes dans les autres provinces comme la province orientale avec IRC, celle du Maniema avec CARE et aussi celle du Nord Katanga avec IFESH.

Le souci de coordination et complémentarité dans les actions observé au niveau des ONG démontre de l'engagement ferme des différents acteurs présents à développer des actions concertées et harmonisées pour plus d'efficacité et d'impact sur terrain. On citera par exemple : le protocole d'accord concerté à

propos de l'étude sur les filles associées aux groupes armés (entre SC, IFESH, IRC et CARE), le protocole d'accord avec War-Child Hollande sur le programme de formations sur les aspects de prise en charge psychosociale des enfants affectés par les conflits armés, la proposition de gestion unique de la base des données par IRC,...

Dans les provinces du Nord et Sud Kivu et dans la ville de Bunia, les activités du projet de SC (UK) se sont déroulées dans un contexte socio – politique relativement calme avec la mise en place des institutions de la transition en RDC et du rétablissement de la sécurité en l'Ituri. Le déploiement de la force multinationale à Bunia relevée ensuite par la Brigade de l'Ituri de la MONUC et le placement des troupes de celle - ci sous le Chapitre 7 de la Charte des Nations Unies dans le Kivu et l'Ituri ainsi que la mise en place des institutions de la transition ont grandement contribué à l'amélioration de la situation sécuritaire rendant progressivement accessibles certaines zones comme Shabunda, Walikale dans le Kivu et Komanda, Kasenyi, Fataki, Mahagi, Aru et Mungwalu dans le district de l'Ituri.

La présence de la Brigade de l'Ituri de la MONUC à Bunia après le départ de la force multinationale a contribué à l'amélioration de la situation sécuritaire et politique et au déclenchement de la démobilisation des enfants avec la création d'un centre de transit. Ce qui a permis aux acteurs internationaux sur place de créer un cadre de coordination pour canaliser les efforts de plaidoyer qu'ils consentent dans le processus de PDDR des enfants associés aux forces et groupes armés.

Avec l'unification et l'intégration de l'armée, au Nord et au Sud Kivu, les responsables politiques et militaires, depuis un certain temps, se sont montrés disposés à coopérer pour la bonne marche du processus de PDDR des EAFGA. Aussi du côté des combattants mayi mayi, leurs responsables militaires manifestent la volonté de rejoindre la nouvelle armée nationale avec l'intention derrière eux de libérer tous les enfants dans leurs rangs.

La section protection de l'enfance de la MONUC s'emploie beaucoup dans les contacts avec les responsables militaires des groupes armés Mayi Mayi et étrangers (interahamwe et FDD Burundaises) et les sensibilise sur le respect des droits de l'enfant, avec une emphase particulière sur la démobilisation des enfants soldats identifiés dans leurs unités respectives. Ce plaidoyer a abouti à la démobilisation d'un nombre relativement important des enfants de ces différents groupes et ont été référés aux centres de transit dont parmi des enfants rwandais et burundais venus respectivement des interahamwe et de FDD.

Partout (au Nord et Sud Kivu et à Bunia), on voit émerger une coordination incluant tous les partenaires internationaux (SC, la MONUC/PE, l'UNICEF, le CICR) et des ONG locales dans le souci de conjuguer leurs efforts et de promouvoir de manière effective la démobilisation des enfants.

II. RESUME DES ACTIVITES PENDANT LE PERIODE DU RAPPORT

L'accord de financement a été signé entre la Banque Mondiale et SC (UK) le 13 octobre 2003. Cependant, nous pourrions convenir le 1^{er} juin comme date de démarrage réelle des activités du projet. Cette date correspond à l'arrivée de la force multinationale Artémis à l'Ituri, et le début des processus de désarmement des combattants dans la ville. Il avait été anticipé qu'il y aurait un grand nombre d'enfants impliqués dans ce processus. Dans cet optique, et en coordination avec le PNUD, l'UNICEF et la MONUC, SC (UK) a mis en place des structures dans la ville afin d'accueillir les enfants démobilisés.

En effet, le nombre d'enfants désarmés et remis à SC (UK) par la force multinationale était insignifiant. Pourtant, un bon nombre d'enfants a utilisé cette occasion pour fuir leurs commandants. Ces enfants ont cherché la protection auprès des agences internationales. Malgré les conditions difficiles, 61 enfants ont pu être réintégrés pendant les derniers six mois.

En plus, le début juin marque le démarrage du développement du plan opérationnel intérimaire de démobilisation et réintégration. La contrepartie gouvernementale n'étant pas encore en place, cette

activité a été dirigée par le PNUD. Afin de contribuer à ce processus, SC (UK) a recruté un coordinateur à Kinshasa, sous le titre de ‘national policy and training manager’.

Ainsi donc, l’accord signé avec la Banque Mondiale prévoit une clause de financement rétroactif e depuis le premier juin 2003. Cependant, la plupart des activités réalisées pendant la période ont été imputé sur financement de SIDA, le bailleur principal des activités de protection de l’enfance de SC (UK) depuis 2000.

Un ‘Programme Implementation Manual’ pour la première année a été préparé par l’équipe de projet, et soumis à la Banque Mondiale a la fin de la période.

III. PRIORITES POUR LE PROCHAIN TRIMESTRE

Au regard des activités réalisées durant la période de sept mois qui s’achève et dans le soucis de poursuivre la réalisation des autres activités et de rendre le projet effectif sur le terrain, les activités ci – après sont considérées comme prioritaires pour le premier trimestre de l’an 2004 :

1. Etablir la présence du programme dans le territoire de Shabunda au Sud Kivu et de Walikale au Nord Kivu
2. Evaluer la situation des enfants ex – combattants et de finaliser la mise en place du bureau dans le grand Nord (territoires de Lubero et Beni) au Nord Kivu
3. Mener une évaluation de la situation dans les territoires de Shabunda et de Walikale
4. Identifier et exécuter les micro projets
5. Identifier les stratégies de réintégration des enfants démobilisés dans le système éducatif formel
6. Poursuivre l’appui des partenaires locaux dans la prise en charge in térimaire des enfants et la réintégration des enfants dans leurs familles et communautés
7. Contribuer à la consolidation des coordinations mises en place sur les processus de PDDR des EAFGA
8. Poursuivre le plaidoyer pour la démobilisation des enfants auprès des autorités politiques et militaires
9. Finalisation des amendements du rapport de consultance sur l’évaluation des besoins en formation et proposition de plan stratégique de formation.
10. Identification d’une équipe de réponse rapide pour le renforcement des capacités du personnel dans les situations d’urgence.
11. Identification d’une équipe nationale de formateurs en plus de celle déjà identifiée à Kinshasa.
12. Etablissement des critères de recrutement et de sélection des formateurs et sensibilisateurs provinciaux.
13. Formation des formateurs au niveau de l’équipe nationale des formateurs.
14. Formations des formateurs de l’équipe de réponse rapide
15. Elaboration des modules de formations.

IV. REALISATIONS MAJEURS PAR RAPPORT AUX RESULTATS ATTENDUS

OBJECTIF SPECIFIQUE I

Améliorer la compréhension des besoins des enfants associés aux forces combattantes - y compris les filles - et promouvoir leurs droits pendant leur transition de la vie militaire à la vie civile (Nord et Sud Kivu)

1.1	En coordination avec les ONG internationales partenaires (CARE, IRC et IFESH), analyser et documenter la situation des enfants soldats dans les provinces du Sud et du Nord Kivu.
-----	---

Progrès réalisé	
<p>SC (UK) a développé de liens de coordination solides avec le Groupe ONG pendant cette période, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la participation dans les réunions du comité de pilotage du Groupe ; - l'appui au CARE dans la réponse d'urgence dans le Maniema ; - un accord pour l'étude conjointe des filles associées aux groupes armés ; - un accord de remise reprise des activités de SC (UK) avec IFESH dans le Nord Katanga ; - une coordination des activités avec IRC dans l'Ituri. 	
1.2.	Dans nos nouvelles zones d'intervention, conduire des recherches participatives basées sur l'économie alimentaire des ménages et identifier des stratégies d'intervention capable de prévenir le recrutement des enfants et appuyer leur réintégration durable au sein de leurs communautés
Progrès réalisé	
Rien à signaler	
1.3	Identifier des stratégies d'accès aux filles associées aux forces combattantes, évaluer leurs besoins et les capacités communautaires à leur réintégration afin de leur permettre de bénéficier du processus de démobilisation et promouvoir ainsi leurs droits
Progrès réalisé	
<p>Conjointement avec le Groupe ONG, des TOR ont été élaborés pour une étude sur la situation des filles associées aux groupes et forces armées. A travers un appel d'offre ('request for submissions') une consultante a été identifiée. L'étude démarrera en mars 2004.</p>	
1.4	Renforcer le programme de formation des militaires sur les droits et la protection des enfants dans les provinces du Nord et du Sud Kivu, en le transformant à un programme de formation des formateurs
Progrès réalisé	
Rien à signaler.	
<u>OBJECTIF SPECIFIQUE II</u>	
<p>A travers un programme de formation des formateurs, de préparer et renforcer les capacités institutionnelles du gouvernement et des partenaires ONG à assurer la protection des enfants soldats dans le cadre du PNDR (National)</p>	
2.1	L'élaboration participative des modules de formation qui reflètent un programme agréé de prise en charge provisoire et de réinsertion des enfants ex-soldats et des normes et principes reconnus mondialement.

Progrès réalisé

Le travail sur l'évaluation des besoins de formation dans le cadre du PNDDR et de proposition d'une ébauche de plan de formation a été une des grandes réalisations durant cette période. Une consultante internationale a été recrutée à cet effet.

Il faut reconnaître que ce travail a contribué de façon significative au développement du plan intérimaire dans son chapitre lié aux formations.

Les besoins de formation identifiés et la proposition de plan de formation ont été repris dans le document d'ensemble du sous-groupe.

Compte tenu des situations des urgences dans certaines provinces du pays, une équipe de réponse rapide par rapport aux formations a été identifiée au niveau national ainsi que le contenu des thèmes de formation à aborder dans les situations des urgences. L'idée est d'appuyer cette équipe par les potentialités présentes en province.

Un travail préliminaire d'élaboration des modules de formation en situations des urgences est envisagé dans les jours à venir en plus d'une formation des formateurs.

2.2.	Existence d'un noyau de personnel lié à chaque Antenne provincial capable de former leurs partenaires et collègues sur les standards, principes et bonnes pratiques
------	---

Progrès réalisé

Avec le sous-groupe formation, une équipe de formateurs nationale a été identifiée, composée de 12 personnes des différentes agences internationales et nationales. Cette équipe sera responsable ensuite de former cinq équipes de formateurs provinciales. Une formation sur les méthodes participatives de formation des adultes est prévue en mars 2004.

2.3.	L'ensemble des partenaires en RDC impliqué dans le programme partage une compréhension commune du programme agréé.
------	--

Progrès réalisé

Les activités se sont limitées au niveau de groupe de travail national, en attendant à ce que le programme de formation soit mise en œuvre dans les provinces. Chaque groupe technique de travail (CTO, Réintégration, Documentation et Formation,...) a eu à produire et présenter des propositions des politiques, principes et normes par rapport à un des domaines précis.

La compilation des différents travaux a permis de présenter un brouillon de plan opérationnel intérimaire qui sera plus tard soumis au CTPC pour amendements et approbation.

Entre-temps pour des raisons liées aux urgences actuelles, certains résultats des travaux des groupes techniques sont déjà en application (différentes fiches d'identification, de vérification, de documentation et de recherche rapide des familles et attestation de sortie officielle des groupes armés, et certains thèmes du contenu des formations dans le cadre des réponses rapides...)

OBJECTIF SPECIFIQUE III

Assurer la réintégration socio-économique durable des enfants ex-soldats au sein de leurs communautés à travers l'appui à leur prise en charge provisoire, à la réunification familiale, et au renforcement des capacités communautaires. (Nord et Sud Kivu, Bunia)

3.1. Renforcer la capacité des partenaires locaux (Division des Affaires Sociales et ONG locales) à gérer les CTO et fournir ainsi une prise en charge provisoire aux enfants démobilisés avant leur réintégration communautaire : Goma, Bukavu et trois nouveaux centres de transit notamment à Uvira, Walungu et Bunia

Progrès réalisé

Deux centres de transit ont été mis en place à Uvira et à Bunia. Ils ont été équipés et quelques travaux de réhabilitation de base (assainissement, eau et électricité) y ont été effectués. Ils sont gérés par les ONG locales AVREO⁶ pour le centre d'Uvira et par PAV⁷ pour celui de Bunia tandis que ceux de Goma et Bukavu continuent à être gérés par les divisions provinciales des affaires sociales.

Les centres de transit (Goma, Bukavu, Uvira et Bunia) ont assuré la prise en charge des enfants démobilisés et les ont préparés à la réintégration familiale et communautaire. 477 enfants ont été pris en charge dans les quatre centres de transit.

Des activités d'encadrement socio – éducatif (éducatives, récréatives et ludiques, travaux divers, le suivi psycho social,...) y sont développées par une équipe d'encadreurs/éducateurs et contribuent à la réhabilitation psycho sociale des enfants en attendant leur réintégration familiale et communautaire.

Un travail de renforcement des capacités des encadreurs et éducateurs dans le travail avec les enfants aux centres a été réalisé à Bukavu, Goma et Uvira. Des sessions de formation sur le suivi psycho social des enfants dans les centres, la communication et l'art de conduire les entretiens avec les enfants ont été organisés dans le but d'améliorer la qualité des services offerts aux enfants pendant leur prise en charge intérimaire.

3.2. Rechercher les familles des enfants démobilisés se trouvant dans les centres et assurer leur réunification familiale en collaboration avec les partenaires ONG locales et les réseaux communautaires pour la protection de l'enfant

Progrès réalisé

Les ONG locales préparent les familles et les communautés au retour des enfants dans leurs communautés. Une diffusion à grande échelle des droits de l'enfant, du processus de PDDR des EAFGA et de médiation familiale pour les enfants ayant des antécédents avec leurs familles et communautés a été réalisée et se poursuit à travers toutes les provinces du Nord Kivu et dans le district de Bunia et principalement dans la ville de Bunia. Les militaires, au niveau des communautés, ont été également sensibilisés sur les droits et la protection des enfants en vue de les impliquer, en tant que membres des communautés, dans le processus de PDDR des EAFGA et la protection des enfants démobilisés réintégrés.

La préparation des enfants à la réintégration familiale, la sensibilisation des communautés et la recherche des familles ont conduit à la réintégration familiale et communautaire de 197 EAFGA dont

⁶ AVRO : Association des Volontaires pour la Récupération des enfants orphelins

⁷ PAV : Programme d'Appui aux vulnérables

16 enfants ex – combattants rwandais qui ont été rapatriés dans leur pays. Ce travail a été réalisé en partenariat avec le CICR, la MONUC et les ONG locales partenaires opérationnels dans les zones d'intervention du programme au Nord et Sud Kivu et ITURI.

En perspective de la démobilisation massive des enfants dans nia, en collaboration avec d'autres acteurs (UNICEF, MONUC et CARITAS), des sessions de formation à l'intention de 40 personnes constituées des agents de SC (UK), CARITAS et PAV ont été organisées et ont porté sur les thèmes comme : les droits de l'enfant, la prise en charge intérimaire des enfants, les stratégies de réintégration communautaire des enfants et la médiation familiale. Ces formations visaient à renforcer les capacités des agents sociaux dans le travail de plaidoyer pour les DPE de prise en charge intérimaire et de réintégration des EAFGA. Dans la même démarche, 12 officiers de l'UPC et 60 membres de la communauté (ONG locales, Groupes de femmes, Eglises et les réseaux communautaires) avaient été également formés sur le processus PDDR.

3.3. Développer les activités pilotes pour la prise en charge communautaire des enfants ex – soldats mayi mayi à Walikale et Shabunda

Progrès réalisé

Rien à signaler

3.4. Renforcer la position et la capacité des réseaux communautaires et des ONG locales à faire le suivi des enfants ex-soldats réintégré et à fournir ainsi une meilleure protection aux enfants vulnérables, y compris les enfants ex-soldats.

Progrès réalisé

L'approche réseau communautaire est une approche mise en place par SC qui consiste à développer au sein des communautés des mécanismes efficaces pour la protection durable des enfants. Elle vise, dans sa mise en œuvre, à développer une capacité interne au sein des communautés susceptibles d'assurer la protection communautaire des enfants dans les zones d'intervention de son programme de protection de l'enfance.

Les réseaux communautaires sont de cadre de concertation et d'échange qui regroupent toutes les forces vives d'une communauté pour échanger sur les problèmes spécifiques de leurs milieux et particulièrement ceux en rapport avec les enfants. Ces sont des structures communautaires qui veillent sur la protection de l'enfance et sont considérés comme des courroies de transmission entre la population et les intervenants dans la mise en œuvre des programmes de développement et de protection communautaire des enfants dans les milieux où ils sont établis.

La mise en place et le développement des réseaux communautaires ont été concrétisés par la supervision de leurs activités de protection de l'enfance de ceux qui existent: Ces activités sont la : la prévention des abus sur les enfants, la sensibilisation des communautés sur les DPE, la réintégration et le suivi des enfants démobilisés réintégré, le monitoring des droits de l'enfant, le plaidoyer pour la protection des enfants,...)

Aussi, cinq nouveaux réseaux ont été mis en place dont 1 à Walungu et 1 à Kiliba au Sud Kivu, 1 à Rutshuru au Nord Kivu et 3 dans la ville de Bunia. Des ateliers avec les réseaux communautaires nouvellement créés ont été organisés en vue de clarifier leurs rôles et responsabilités dans la protection de l'enfance et de les impliquer dans le processus de PDDR des EAFGA.

Au Nord et Sud Kivu comme en Ituri, un travail intense de plaidoyer pour la démobilisation des enfants a été réalisé par les ONG locales et les réseaux communautaires. Des contacts de plaidoyer auprès des autorités militaires et politiques au niveau des communautés et des groupes armés (mayi mayi) ont été menés pour obtenir d’eux l’engagement pour la démobilisation et le non recrutement des enfants. Ce travail a conduit à l’implication des autorités locales (politico – administratives et militaire) dans la démobilisation et les communautés dans le suivi et la protection des enfants démobilisés réintégrés. Ce qui a contribué à la diminution sensible du risque de re-enrôlement des enfants.

3.5. Appuyer les microprojets communautaires de nature à promouvoir la réintégration durables des enfants au sein de leurs communautés et prévenir le recrutement des enfants vulnérables, avec un premier focus sur l’accès à l’éducation.

Progrès réalisé

Rien à signaler

V. LEÇONS APPRISES

Au niveau opérationnel

1. Les efforts consentis par les autorités politiques et militaires en vue de la démobilisation des enfants sont très visibles, depuis la nomination des Commandants des régions militaires dans les provinces du Nord et Sud Kivu. On observe un engouement des responsables militaires et politiques dans le PDDR des EAFGA. Ces derniers sont devenus très coopératifs et sont disposés à apporter l’appui nécessaire aux acteurs locaux et internationaux dans la mise en œuvre des activités de démobilisation et de réintégration des enfants.
2. Dans l’ensemble, les activités du projet se sont bien déroulées et les communautés à travers les ONG et les réseaux communautaires se sont bien impliqués dans le processus en le faisant sien. A Bunia, l’implication des ONG et structures locales surtout les Eglises dans le plaidoyer auprès des chefs militaires des groupes armés antagonistes a contribué largement à la sensibilisation de ces derniers en les amenant à adhérer progressivement au processus de PDDR des EAFGA. Aussi, la prise en charge intérimaire des enfants dans le CTO a constitué un cadre urgent de protection des enfants auto démobilisés et ceux qui étaient démobilisés par la force multinationale.
3. Le travail de sensibilisation effectué dans les communautés par le biais des réseaux communautaires et des ONG locales a fait que celles – ci comprennent qu’elles sont également parties prenantes dans la réintégration des enfants démobilisés et leur protection.
4. Au fil du temps, on voit émerger partout un cadre de coordination regroupant les acteurs internationaux (ONG, MONUC, UNICEF et CICR) et locaux (ONG locales, les Divas et la CPDDR) pour la mise en œuvre du processus de PDDR des EAFGA. Celui a conduit à la conjugaison des efforts surtout dans le plaidoyer pour la démobilisation des enfants, lequel a contribué d’une manière ou d’une autre à la fermeture des camps d’instruction de Mushaki et de Luvungi qui étaient la pépinière de concentration des enfants.

Au niveau national :

5. La question de démobilisation et de réintégration des enfants associés aux forces et groupes combattants devrait être à tout prix séparée de celle des adultes combattants. Un grand travail de plaidoirie devrait être réalisé au niveau des autorités politiques et militaires pour un engagement sincère à appuyer le processus de réintégration des enfants associés aux forces et groupes combattants en dehors du cadre officiel du PNDDR.
6. Tout en reconnaissant que les groupes armés ont été les plus concernés par le phénomène d'utilisation des enfants soldats, il est important à l'heure actuelle de penser sur des dispositifs de réponse aux situations des urgences surtout dans les provinces de l'est. Les cas des sorties spontanés des groupes armés dans certaines provinces ont conduit au besoin de développer des actions des réponses rapides en dehors du cadre opérationnel en développement.
7. Faisant suite à l'expérience dans le Maniema – ou les agences de protection de l'enfance ont été confronté par une démobilisation spontanée massive des combattants mai-mai - un travail de sensibilisation des autorités politiques et militaires ainsi que des communautés accueillant les enfants dans le processus de démobilisation et réintégration est utile surtout dans les zones à risque. L'attitude des certains groupes armés de ne pas totalement s'inscrire dans la nouvelle dynamique d'intégration dans l'armée unique constitue aussi un point moins clair pour renforcer le processus de réintégration des enfants dans certaines zones.

Kinshasa, le 20 janvier 2004